



## Rapport moral 2022

La canicule, la sécheresse, les incendies sans précédent de cet été, la mise en place d'un comité "resource en eau" par la préfecture de la Manche et les restrictions de l'usage de l'eau qui s'en sont suivies ne peuvent qu'alerter, s'il en était encore besoin, sur les risques engendrés par le réchauffement climatique.

Mais une autre menace, tout aussi inquiétante mais souvent moins perceptible pour beaucoup de nos concitoyens s'impose: la perte de la biodiversité.

Les chercheurs ne cessent d'alerter sur sa dégradation: « 75 % des milieux terrestres et 40 % des écosystèmes marins sont ainsi fortement impactés par les activités humaines ( destruction des milieux naturels, surexploitation d'espèces sauvages, introduction d'espèces exotiques envahissantes, pollutions de l'eau, des sols et de l'air..) »\*. Cette situation a des conséquences sur la santé humaine : elle génère, en effet, une forte augmentation des maladies chroniques. N'oublions pas que nous faisons partie de la nature.

De plus, le changement climatique entre en synergie avec les différents facteurs de perte de la biodiversité pour en aggraver les conséquences.

À l'inverse, la biodiversité joue un rôle fondamental dans la régulation du climat (humidité, température, etc.). Ainsi les prairies et les haies limitent l'intensité des crues et des inondations et contribuent à créer un micro climat par temps de canicule, ce qui en atténue les effets extrêmes.

Enfin, il faut bien constater que les crises du climat et de la biodiversité sont souvent les conséquences des mêmes pratiques humaines et doivent donc être abordées de concert.

Ces préoccupations environnementales ont fait l'objet de deux COP en toute fin d'année. La COP 27 du climat s'est déroulée à Sharm Ash Sheikhen en Egypte et la COP 15 de la biodiversité à Montréal au Canada.

Compte tenu des urgences environnementales, les scientifiques de l'IPBES ( Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) préconisent de :

- - Préserver et restaurer les écosystèmes forestiers, zones humides, prairies ...
- - Mettre en œuvre des pratiques agricoles durables,
- - Limiter la consommation de viande, de produits laitiers et de produits transformés,

- - Lutter contre le gaspillage alimentaire.

Ces propositions rejoignent celles de PRIYADARSHI SHUKLA, coprésident du groupe III du GIEC (**G**roupe d'**E**xperts **I**ntergouvernemental sur l'**E**volution du **C**limat), chargé de travailler sur l'atténuation du changement climatique.

Dans ce contexte, les membres de Manche – Nature ont poursuivi et accentué leurs efforts pour préserver la biodiversité et promouvoir les pratiques résilientes autour des axes suivants :

- Un volet « Recherches scientifiques » avec les études naturalistes
- Un volet « Education populaire » pour faire découvrir, aimer la nature et donner envie de la préserver.
- Un volet « juridique » pour défendre la nature.

Dans ce cadre, les naturalistes ont continué à réaliser des inventaires. En cette période de mutation climatique leur travail est essentiel. Soulignons que ces études sont menées dans notre département depuis plus de trente ans. Elles contribuent à mieux évaluer le déclin de la biodiversité, à confirmer l'apparition de nouvelles espèces plus méridionales et à identifier les zones préservées. Ces recherches permettent d'avoir un état des lieux sans cesse réactualisé. Elles doivent ou devraient constituer des sources de données précieuses pour les élus lors de l'élaboration des PLUI ou des projets d'aménagement.

Les naturalistes ont également apporté leur contribution scientifique lorsque certains milieux riches en biodiversité étaient menacés. Ce fut le cas à Trelly où un chemin faisait l'objet d'un projet d'annexion et à Saint Planchers.

Ce travail scientifique est publié dans la revue « ARGIOPE ». Pour toucher un public élargi, sa présentation s'est modifiée et son contenu évolue tout en préservant sa qualité scientifique.

Par ailleurs, beaucoup d'informations figurent sur notre site Internet qui est de plus en plus visité.

Les naturalistes organisent ,aussi, des sorties qui permettent une approche plurielle des écosystèmes à la fois sensible, concrète et scientifique.

A travers ces actions nous souhaitons faire découvrir, faire aimer et donner envie de protéger la nature trop souvent menacée, aujourd'hui.

Dans cette perspectives, les naturalistes préparent un nouveau dossier à paraître dans le second semestre 2023. Ils envisagent également une opération de sciences participatives pour identifier les sites d'orchidée Barlia.

Dans un contexte sanitaire moins préoccupant, Manche- Nature a pu participer à des manifestations ou en organiser pour sensibiliser la population aux grands enjeux environnementaux et promouvoir les alternatives qui dessinent un avenir durable.

Nous avons, également, développé notre travail partenarial non seulement avec des associations mais aussi des institutions.

Ainsi la convention avec le parquet de Coutances a permis d'organiser des stages de formation pour des auteurs d'une infraction en matière d'environnement.

Ces sessions permettent aux participants de découvrir et de comprendre les enjeux environnementaux de leurs actes et de les inciter à devenir, à leur tour, des ambassadeurs de prévention. Cette démarche a intéressé d'autres parquets et d'autres associations de protection de la nature qui ont envoyé des observateurs/trices dans nos stages.

Ces sessions de formation pourraient essaimer en amont de toute condamnation pour prévenir les dérapages de certains pêcheurs/cheuses à pied. Il s'agit de mieux connaître les écosystèmes pour mieux les respecter et comprendre le "pourquoi" de certaines réglementations paraissant tatillonnes de prime abord.

Manche-Nature a également oeuvré en ce sens avec la municipalité de Granville.

Notre association avait dû aller en contentieux pour arrêter la stérilisation des oeufs de goëlands alors que cette espèce est fragile.

Après le procès, nous avons rencontré des élus de la nouvelle municipalité pour leur proposer une opération innovante autour de la question : " Goëlands, Humains: comment vivre ensemble?" Un collectif citoyen s'est mis en place en partenariat avec le CPIE du Cotentin et le GON (Groupe Ornithologique Normand). L'opération est une réussite. Aussi, nous avons informé les municipalités qui continuent à stériliser les goëlands qu'une autre solution est possible. A ce jour, aucune opération de stérilisation de ces oiseaux n'est prévue dans notre département. Le pari serait-il gagné ?

Pour d'autres questions comme celles des grands projets inutiles (citons les routes et le D Day land), nous communiquons, travaillons en réseau pour mettre en synergie les efforts menés par de nombreuses associations. Citons le réseau national Inter luttés "la dérouté des routes" qui permet de mener des actions interrégionales contre les projets routiers.

Enfin, Manche – Nature n'hésite pas à **interpeler** les élus , les responsables syndicaux, institutionnels, politiques tant sur les chaînes radio que dans les commissions ou les comités départementaux où nous siégeons. C'est notamment le cas pour la commission départementale "ressource en eau", le CDNPS (Comité Départemental de la Nature, des Paysages et des Sites), le CDPENAF (Comité Départemental de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles, Forestiers).

En ce qui concerne Radio -France Bleue, le 31 décembre dernier, nous avons interpellé les agriculteurs conventionnels, les responsables syndicaux de la FNSEA, les élus territoriaux, le ministre de l'agriculture, Marc Fesnau pour qu'ils entendent les scientifiques, les jeunes soucieux de l'avenir de la planète et aujourd'hui de plus en plus d'acteurs économiques et pour qu'ils prennent conscience de la nécessité d'effectuer une **transition agricole radicale**.

En 2023, nous poursuivons ces interpellations pour que les décisions prises au plus proches des administrés comme le CDPENAF n'aillent pas à l'encontre des objectifs fixés par la Stratégie Nationale Biodiversité (SNB) et le Plan d'Action National pour la Biodiversité (NBSAP) devant décliner les objectifs internationaux de la COP 15

Vous l'avez compris avant de mener un contentieux, nous essayons de trouver des solutions en amont pour mettre en échec les projets susceptibles de menacer ou de dégrader davantage les écosystèmes.

Communiquer, informer, former, mobiliser, travailler en réseau, interpeler les responsables politiques ou institutionnels constituent les éléments essentiels de notre démarche pour prévenir un contentieux .

Mais quand c'est nécessaire, nous n'hésitons pas , non plus, à **dénoncer au travers de recours juridiques des projets susceptibles d'impacter la biodiversité.**

Nous savons pouvoir compter sur vous pour amplifier l'action et contribuer à une transition incontournable pour envisager un avenir durable. Dans cette perspective de nombreux projets sont en cours d'élaboration pour 2023.

**Ensemble, faisons les choix de société qui préservent notre environnement et notre santé.**

- \* Rapport de l'IPBES